

# Informations riverains

## Commune de Sury-aux-Bois Véloroute du canal d'Orléans

Le département a défini un projet de restauration du canal et de valorisation touristique autour de la marque « le Loiret au fil de l'eau ». Dans ce cadre a été programmé la réalisation de la véloroute le long du canal d'Orléans.

Le département engage des travaux qui consisteront à créer une véloroute d'une structure de 3 m avec un revêtement d'une largeur de 2.5 m sur la section comprise entre l'écluse de Vitry-aux-Loges et l'écluse de Chancy à Presnoy. Des aires de repos seront créées sur les communes de Sury-aux-Bois, Châtenoy et Chailly-en-Gâtinais.

Ces travaux ont été confiés aux entreprises EUROVIA et COLAS pour la partie Voirie et Réseaux Divers (VRD), Sauvegrain Paysages pour la partie mobilier et Eurovia Béton en ce qui concerne les gardes-corps. Les travaux démarreront de mi-mars 2024 pour se terminer en fin d'année 2024.

Plus spécifiquement sur la commune de Sury-aux-Bois, les travaux se dérouleront de mi-mars à octobre 2024.

**Pour le bon déroulement des travaux et la sécurité de tous, le chemin de halage le long du canal sera fermé au public pendant toute la durée des travaux.**

Conscient de la gêne occasionnée, le Loiret met tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans les délais les plus courts possibles et vous remercie de votre compréhension.

**INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :**  
**Carine.biot@loiret.fr • 02 38 25 48 47**

